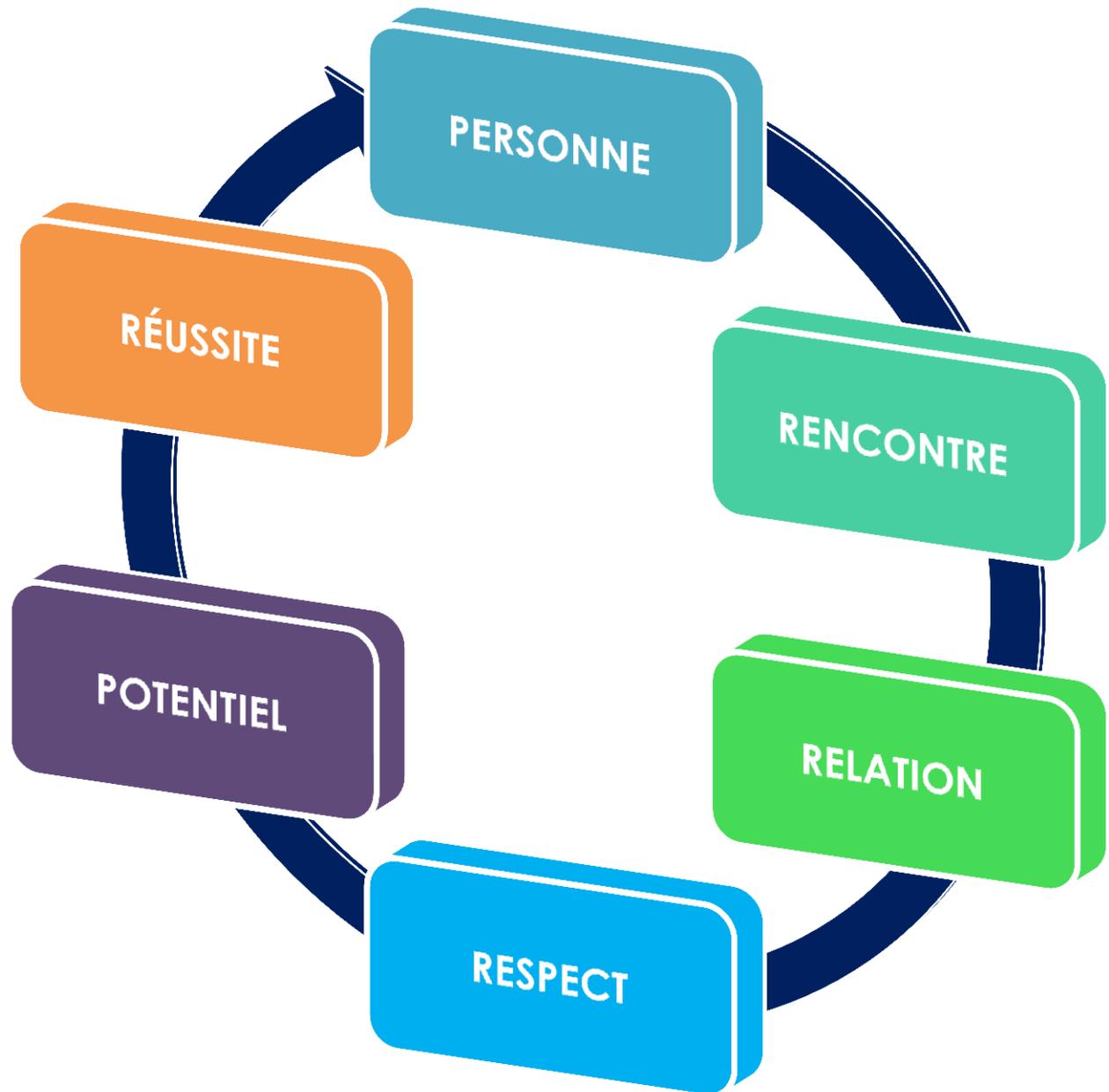




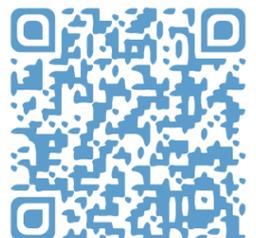
# TAXE D'APPRENTISSAGE 2017

POUR UN APPRENTISSAGE AMBITIEUX, HUMAIN ET  
DE QUALITE AU SEIN D'UN PROJET EDUCATIF  
INNOVANT.



**Découvrez comment vous pouvez nous aider !**

Retrouvez toutes les informations sur la campagne de taxe d'apprentissage avec nos projets, nos formations et nos réalisations à l'adresse : [www.gs-svp.com](http://www.gs-svp.com) (rubrique taxe d'apprentissage) ou **en scannant directement le QR code →**



**En effectuant votre versement au GSSVP, vous participez à :**

### L'ECOLE DE DEMAIN

C'est enseigner autrement et à TOUS **un savoir, un savoir-faire et un savoir-être.** En développant des projets innovants :

- classe inversée
- projets radios
- formations ateliers numériques



### LA CROISSANCE DU NUMERIQUE A L'ECOLE

La digitalisation de nos enseignements par le biais du programme national du « numérique à l'école ».

- Matériel Professionnel
- Google Education



### REPONDRE AUX GRANDS ENJEUX D'AUJOURD'HUI

#### **L'insertion des jeunes en situation de HANDICAP**

- Continuer le projet à succès de « tablette numérique »
- Développement de l'atelier théâtre pour les jeunes des classes passerelles handicap et ceux en inclusion au Lycée Polyvalent.



#### **Le développement DURABLE**

- Mise en place d'un projet en 2016 – 17.

### VALORISATION DES PARCOURS A L'INTERNATIONAL

**L'internationalisation de l'expérience professionnelle et humaine** des jeunes.



---

## **GRUPE SCOLAIRE SAINT-VINCENT-DE-PAUL**

Ecole et Collège privés Sainte-Anne – Sainte-Marie – Lycée polyvalent privé Notre-Dame  
UFA Notre-Dame (rattaché au lycée) – Centre de Formation Continue Saint-Vincent-de-Paul

49 rue Bobillot, 75013 PARIS – Tél : 01 45 80 02 13 ou 01 45 80 77 90 – Fax : 01 45 65 27 06  
@ mail : [contact@gs-svp.com](mailto:contact@gs-svp.com) - Site : [www.gs-svp.com](http://www.gs-svp.com)

## COMMENT VERSER ?

Le **groupe scolaire Saint-Vincent-de-Paul** est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage sur la masse salariale des entreprises au titre du **HORS QUOTA – catégorie A**.

L'**Unité de Formation en Apprentissage NOTRE-DAME** est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage au titre du **QUOTA**.

Pour effectuer votre versement au Lycée Polyvalent du groupe Scolaire Saint-Vincent-de-Paul, **vous devez solliciter un organisme collecteur de taxe d'apprentissage (cf. Liste)** et lui indiquer votre répartition en faveur du groupe scolaire avec les informations du tableau ci-dessous.

Dans le cas, où vous accueillez un apprenti : le CFO (concours financier obligatoire) doit être reversé à l'établissement qui forme votre apprenti(e). Il correspond au coût réel de la formation.

Notre partenaire collecteur peut vous aider pour simplifier vos démarches avec des outils adaptés à chaque acteur (Experts comptables, TPE/PME et groupes) → rdv sur [www.octalia.org](http://www.octalia.org)

## CABINETS COMPTABLES : VOS CLIENTS SONT DES MOTEURS POTENTIELS DE L'INNOVATION DANS L'EDUCATION !

Nous vous proposons de rediriger la taxe d'apprentissage de vos clients vers notre établissement.

## ASSURONS UN SUIVI ET AMELIORONS LA TRANSPARENCE !

Pour vous assurer qu'il n'y a pas eu d'erreurs dans l'affectation de votre taxe, **nous vous remercions de bien vouloir nous informer de votre versement par email :**

**[taxe-apprentissage@gs-svp.com](mailto:taxe-apprentissage@gs-svp.com)**

## Déclaration à faire **entre le 1er janvier 2017 et le 29 février 2017**

### LES INFORMATIONS INDISPENSABLES A INDIQUER SUR LE BORDEREAU DE VERSEMENT :

#### POUR LE HORS QUOTA – CAT A – Lycée

**Pour le Lycée Polyvalent (Technologique et professionnel)**

**Adresse :**

Groupe Scolaire Saint-Vincent-de-Paul  
Lycée Polyvalent Notre-Dame  
49 rue Bobillot – 75013 PARIS

**Code UAI : 075 49 24V**

*Vous souhaitez faire une affectation spécifique  
pour le Lycée Professionnel  
Code UAI : 075 41 91Y*

#### POUR LE QUOTA - Apprentissage

**Pour L'UFA Notre-Dame** (Unité de Formation en Apprentissage)

**Adresse :**

CFA CERFAL  
Centre Régional Multiprofessionnel  
2 rue Lacaze – 75014 PARIS

**Code UAI : 075 44 58N**

**Nos référents sont à votre écoute pour vous faciliter dans vos démarches :**

**Madame DANGUY DES DESERTS** - Responsable UFA/CFC - [c.danguydesdeserts@gs-svp.com](mailto:c.danguydesdeserts@gs-svp.com)

**Madame ZIADI** - Chargée de Relations Entreprises - [a.ziadi@gs-svp.com](mailto:a.ziadi@gs-svp.com)

**Monsieur DUMAS-DELAGÉ** - [a.dumasdelage@gs-svp.com](mailto:a.dumasdelage@gs-svp.com)

## GRUPE SCOLAIRE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Ecole et Collège privés Sainte-Anne – Sainte-Marie – Lycée polyvalent privé Notre-Dame  
UFA Notre-Dame (rattaché au lycée) – Centre de Formation Continue Saint-Vincent-de-Paul

49 rue Bobillot, 75013 PARIS – Tél : 01 45 80 02 13 ou 01 45 80 77 90 – Fax : 01 45 65 27 06  
@ mail : [contact@gs-svp.com](mailto:contact@gs-svp.com) - Site : [www.gs-svp.com](http://www.gs-svp.com)

## Liste des Organismes Collecteurs de Taxe d'Apprentissage agréés 2017

Nom	Secteur d'activité/Région
<b>ACTALIANS (ex OPCA PL)</b>	OCTA des établissements de l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé
<b>AFDAS</b>	OCTA des entreprises du théâtre, du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia
<b>AGEFOS PME</b>	Comprends : AGIRES DEVELOPPEMENT, ORT, AGEFA PME, AFOPRIG, ....
<b>ANFA</b>	OCTA secteur Automobile
<b>CONSTRUCTYS</b>	OCTA de la Construction
<b>FAF TT</b>	OCTA des entreprises du travail temporaire
<b>FAFIEC</b>	OCTA des entreprises du numérique, de l'ingénierie, du conseil, des études et des métiers de l'évènement.
<b>FAFIH</b>	OCTA du tourisme, de l'hôtellerie, la restauration et des activités de loisirs
<b>FAFSEA</b>	OCTA Production, transformation & industrie, négoce, services au monde rural et autres activités
<b>FORCO</b>	OCTA du Commerce et de la Distribution
<b>INTERGROS</b>	OCTA du Commerce de Gros et International
<b>OPCA 3+</b>	OCTA des Industries de l'Ameublement, du Bois, des Matériaux pour la Construction et l'Industrie et de l'Intersecteurs Papiers Cartons
<b>OPCA DEFI</b>	OCTA des entreprises de l'industrie chimique, Industrie pétrolière, Industrie pharmaceutiques, Plasturgie, Produits Para / pharmaceutiques et vétérinaires
<b>OPCA TRANSPORT ET SERVICES</b>	OCTA transports et services (Transports routiers de marchandises, maritimes, urbains, collectifs de voyageurs, fluviaux de fret et de passagers, sanitaires. Ports et manutention. Agences de voyages et de tourisme ; Propreté)
<b>OPCABAIA</b>	OCTA des Banques, des Sociétés et Mutuelles d'Assurance, des Agents Généraux d'Assurance et des Sociétés d'Assistance
<b>OPCAIM</b>	OCTA de la métallurgie
<b>OPCALIA</b>	OCTALIA (IPRA, ASP, APTALOR, AFPA, UNIPE, AIDA, PEMEP, FNAM, les Medef régionaux)
<b>OPCALIM</b>	OCTA des branches de l'Industrie Alimentaire, de la Coopération Agricole et de l'Alimentation en détail
<b>UNIFORMATION</b>	OCTA des entreprises de l'économie sociale, de l'habitat social et de la protection sociale : associations, coopératives, mutuelles...
<b>CCIR</b>	OCTA de région - Chambres consulaires : Au niveau régional, les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) et les Chambres d'Agriculture (CA) ont désigné les Chambres de Commerce et d'Industrie de région pour assurer la mission de collecte et de répartition de la taxe d'apprentissage et de la contribution supplémentaire à l'apprentissage.

Pour vous assurer qu'il n'y a pas eu d'erreurs dans l'affectation de votre taxe, nous vous remercions de bien vouloir nous informer de votre versement par email : [taxe-apprentissage@gs-svp.com](mailto:taxe-apprentissage@gs-svp.com)

### GRUPE SCOLAIRE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Ecole et Collège privés Sainte-Anne – Sainte-Marie – Lycée polyvalent privé Notre-Dame  
UFA Notre-Dame (rattaché au lycée) – Centre de Formation Continue Saint-Vincent-de-Paul

49 rue Bobillot, 75013 PARIS – Tél : 01 45 80 02 13 ou 01 45 80 77 90 – Fax : 01 45 65 27 06  
@ mail : [contact@gs-svp.com](mailto:contact@gs-svp.com) - Site : [www.gs-svp.com](http://www.gs-svp.com)